



Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : avis-autorisation@ecrins-parenational.fr

Demandeur (société hélicoptère)	SARL HELICOTAXIL	Tel : 0685703605
Aéronef (type couleur immatriculation)	SA 315 B BLANC / VERT F-FBTA	
Bénéficiaire (nom + téléphone)	GITE DE L'ECOLE / MME LAVIGNA M. BOUNOUS Claude 0677372844 — Paul CIELSAR	

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour		Description des rotations
			Ravitaillement	Transport Passagers	
14 JANVIER	PARKING DIVERS LES MENSALES	DORMILLOUSE VILLAGE	1	1	TRANSPORT DE PASSAGERS ALIMENTATION/ TURBINE ELECTRIQUE

Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :

Rester dans l'axe de la vallée

COPIE Secteur VALLOUISE

☐ Compte rendu obligatoire par email (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés

Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national

Autorisation ☒ accordée ☐ refusée

N° 28 / 2020

Suivi par : C. Bourgeois

à Gap, le 13/12 / 2020

Le Directeur,

Le Directeur,
Pierre COMMENVILLE